

WEEK-END 30 JUIN / 1ER JUILLET

CAMP SENZALA 78

2018



Un évènement à ne pas manquer...

Dans un cadre majestueux, ce week-end immersif et convivial vous est proposé pour la 2^{ème} année consécutive, pour partager et échanger de manière différente sur le monde de la Capoeira. Au programme, stages, Bate-Papo (discussions), jeux, projections photos et vidéos, activités manuelles.

L'inscription comprend la restauration (samedi midi/samedi soir/petit-déjeuner du dimanche) et l'emplacement pour tente.

Afin de finir en beauté ce week-end, il est prévu de faire le traditionnel Barbecue de fin d'année dans le parc du château le dimanche midi avec l'ensemble des adhérents de l'Escola de Capoeira Grupo Senzala de Mestre Banana.

Date limite d'inscription : LUNDI 11 JUIN

(Dossier complet à remettre à votre enseignant)

Renseignements : 06.45.91.95.82 (senzalatremetreme@gmail.com)

ORGANISATION :
SENZALA78

INVITE SURPRISE

CHATEAU DE JAMBVILLE

1, rue des tilleuls

78 440 JAMBVILLE

<https://www.facebook.com/ChateaudJambville>

Du Samedi 30 Juin 10h au
Dimanche 1^{er} Juillet 12h

Tarifs :

- Adulte = 40€
- Enfant (13 ans et +) = 35€
- Enfant (- de 13 ans) = 30€

Important pour les élèves mineurs :

Une fiche sanitaire (voir pièce jointe dans le mail) est à remplir et à remettre avec votre inscription.

Pour les enfants de moins de 13 ans, la présence d'un parent est demandée durant la durée de l'événement. Vous ferez partie intégrante du programme de ces 2 jours qui se veulent très conviviaux.

Pour les enfants de plus de 13 ans, si un parent ne participe pas à l'évènement, une décharge de responsabilité (voir pièce jointe) est à remplir et à remettre avec votre inscription.

Informations pour tous :

- Vous devrez apporter votre tente/draps/duvets/linge de toilettes.
- Le centre étant régi par un règlement intérieur, nous vous demanderons de bien vouloir en prendre connaissance (voir ci-dessous)
- Pas de tenue officielle obligatoire

Merci de votre compréhension

Cordialement

L'organisation

Renseignements complémentaires : 06.45.91.95.92

BULLETIN D'INSCRIPTION « CAMP SENZALA78 »

Nom/Prénom : Age :

Appelido :

Adresse mail :

N° Tél :

Enseignant habituel :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom/Prénom :

N° Tél :

Régime alimentaire spécial :

Allergie alimentaire :

(case à cocher) :

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre d'activités Scoutik de Jambville.

Pour les enfants de moins de 13 ans, coordonnées du/des parents présent(s) :

Nom(s)/Prénom(s) :

N° Tél :

Nombre d'accompagnant :

☐ Adultes : 40€ x =€

☐ Enfants (13 ans et +) : 35€ x =€

☐ Enfants (- de 13ans) : 30€ x =€

N° du chèque :

Ordre du chèque : EFB évènement France Brésil

Signature :

.....

Règlement Intérieur

Le Centre d'Activités est un centre d'hébergement qui accueille des groupes scouts, des associations, des écoles, ou mouvement de jeunes. Cette base est une propriété de l'association des Scouts et Guides De France, associé unique, exploitée par sa filiale SCOUTIK, Sarl au capital de 76 250€. Situé au cœur du Vexin, le village de jambville accueille la propriété de 52 hectares, et se situe à 45km à l'ouest de Paris.

1. L'accueil du centre est ouvert tous les jours selon les horaires:
 - Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h
 - Samedi : 9h – 12h / 13h – 18h
 - Dimanche : 9h – 12h / 13h – 16h
2. Pour des questions d'organisation, de sécurité et de facturation, nous invitons chaque groupe à respecter l'attribution des espaces (lieux de camps, salles ou hébergement).
3. Afin que chaque groupe présent puisse profiter de son séjour dans notre centre, nous vous invitons à prendre connaissance et à respecter les règles:
 - Respect du calme après 22h30,
 - Respecter les lieux de feu déjà existants(en dehors des prairies et espaces de pelouses) et d'éteindre son feu avant de partir,
 - remettre les perches en bois dans les racks prévus à cet effet
 - ne rien laisser dans les grandes prairies qui pourraient présenter un risque ou gêner la tonte de la pelouse,
 - les véhicules ne sont plus autorisés à circuler dans le parc à partir du moment où les groupes sont présents. En we, les véhicules sont tolérés le samedi matin avant 11h30, et le dimanche après départ des derniers groupes.
 - les chambres doivent être libérées le matin du départ au plus tard à 9h.
4. Le Centre d'Activités est un centre de scoutisme. Dans le cadre de notre projet d'accueil basé sur le projet éducatif de l'association, nous sensibilisons les publics accueillis à :
 - L'entretien des lieux attribués pendant le séjour et avant le départ (salles, chambres et blocs sanitaires). Du matériel de ménage est prévu à cet effet dans les placards accessibles au public.
 - respecter les horaires de repas pris au self (petit-déjeuner :8h / déjeuner 12h30 / dîner 19h)
 - la gestion de la vie quotidienne, ainsi nous invitons chaque groupe qui prend ses repas au réfectoire à participer à la vaisselle et au nettoyage des réfectoires.
5. Le Centre d'Activités est inscrit dans une démarche de développement durable et met en place une gestion de déchets cohérente: tri sélectif des ordures ménagères, gestion de l'eau raisonnée, ... les groupes sont invités à respecter cette démarche.
6. Un seul interlocuteur par groupe assurera le lien avec le Centre; dans un souci de qualité de service, aucune demande venant d'une tierce personne ne pourra être prise en compte.
7. A son arrivée, le responsable du groupe se présentera à l'accueil ; une pochette d'accueil lui sera remise avec les clés des lieux qui lui ont été réservés. Une liste nominative des participants avec la répartition des hébergements sera déposée à l'accueil au plus tard à 17H le jour d'arrivée.
8. Au départ, le responsable du groupe déposera les clés mises à disposition à l'accueil avec la fiche de fin de séjour remplie. Ce document est un outil indispensable à la facturation finale.
9. Les problèmes d'allergies alimentaires et/ou régimes spéciaux peuvent être pris en compte si vous nous prévenez 15 jours avant le début de votre séjour.
10. L'église pourra être mise à votre disposition pour vos célébrations et temps de prières (la clé est à récupérer à l'accueil du Centre). Il est nécessaire de se renseigner au préalable auprès de l'accueil du Centre d'Activités afin que l'équipe puisse l'on puisse vérifier la disponibilité et réserver l'église auprès de la maison paroissiale, qui gère le planning d'utilisation de l'église.
11. Les animaux domestiques ne sont pas admis à l'intérieur de la propriété (réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs).
12. Si les secours d'urgence doivent être appelés, il est préférable de le faire depuis l'accueil. Dans tous les cas, le cadre d'astreinte doit être prévenu. Un téléphone est mis à disposition sur la porte de l'accueil avec le numéro de ligne interne à composer ainsi que le numéro de téléphone mobile. La personne d'astreinte est présente tous les jours en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil.
13. L'organisateur de la manifestation est responsable de tout dommage, direct ou indirect que l'un des participants pourrait causer à l'occasion de sa présence sur le site.